

RÉFÉRENTIEL

BIENVENUE
À LA RETRAITE



Ensemble, les caisses de retraite s'engagent





SOMMAIRE

1.	Objet du référentiel	4
2.	Contexte et références	4
	2.1 Contexte institutionnel	4
	2.2 Références méthodologiques et bibliographiques	5
3.	Définition & cadre théorique	6
4.	Ojectifs et contenu du référentiel	7
	4.1 Objectifs des actions	7
	4.2 Public cible	9
	4.3 Approche pédagogique	10
	4.4 Forme et contenu	11
	4.5 Formation des animateurs	15
	4.6 Évaluation	16
	4.7 Recommandations post-ateliers	16
5.	Annexes	
	Annexe 1 : principaux sigles	17
	Annexe 2 : fiche de synthèse	18

1. Objet du référentiel

Le présent référentiel tend à définir les objectifs et le périmètre d'intervention des actions attendues et soutenues dans le cadre des ateliers « Bienvenue à la retraite ».

2. Contexte et références

2.1 Contexte institutionnel

Les conventions d'objectifs et de gestion (COG) de l'Assurance maladie, Assurance retraite, MSA et RSI ainsi que l'offre commune en prévention portée en interrégime réaffirment la volonté de rapprochement interrégimes et interbranches. Cela permet en effet d'asseoir la légitimité des caisses de retraite comme acteurs de la promotion du bien-vieillir.

En adoptant début 2014, une convention « la retraite pour le bien-vieillir, l'offre commune interrégimes pour la prévention et la préservation de l'autonomie » et en définissant les contours d'une identité commune « Pour bien vieillir – Ensemble, les caisses de retraite s'engagent », la MSA, le RSI et l'Assurance retraite ont ainsi marqué leur engagement à structurer l'ensemble de leurs actions en faveur du bien-vieillir autour d'une approche institutionnelle commune.

Dans le cadre des actions collectives de prévention, de nombreux travaux sont initiés par les caisses de retraite. La priorité est de consolider ces différentes démarches, et de définir une doctrine dans le cadre d'une dynamique interrégimes.

L'offre des caisses de retraite destinée aux futurs ou aux nouveaux retraités est constituée depuis de nombreuses années.

Elles proposent :

- > des sessions de préparation à la retraite pour les actifs en fin de carrière : il s'agit principalement d'aborder les questions d'accès aux droits (conditions d'accès à la retraite, notamment via le dispositif du relevé de carrière ainsi que l'entretien d'information retraite qui permettent d'informer le futur retraité sur ses droits et de lui conseiller les différents dispositifs d'accompagnement au départ en retraite). La fonction « conseil en entreprise » propose également en coordination avec les régimes complémentaires et la branche AT-MP des sessions d'information auprès des actifs pour préparer leur départ en retraite de manière progressive ;

- > des sessions d'accompagnement à l'entrée en retraite pour les nouveaux retraités : il s'agit d'aborder principalement le projet de vie à la retraite. Le référentiel « Bienvenue à la retraite » correspond aux sessions proposées aux personnes nouvellement retraitées et s'inscrit dans les priorités institutionnelles sus-citées.

2.2 Références méthodologiques et bibliographiques

Les nombreux travaux réalisés depuis plusieurs années par les caisses de retraite, en interne et avec leurs partenaires, sont le fruit d'une connaissance fine du terrain et de collaborations riches avec des experts. Ce référentiel s'appuie donc sur ces différents travaux et également sur d'autres références, parmi lesquelles :

- > **Le guide « Les sessions de préparation à la retraite : un enjeu citoyen »** (guide produit par l'Inpes, en collaboration avec plusieurs partenaires dont la Cnav, la MSA, l'Agirc-Arrco).

Porté par le plan national « Bien vieillir » 2007-2009, cet ouvrage s'inscrit dans la perspective de l'année européenne pour le vieillissement actif et la solidarité entre les générations en 2012. Il propose des repères théoriques et des outils pratiques pour bâtir et mettre en œuvre des sessions de préparation à la retraite efficaces dans une démarche de promotion de la santé et selon une approche globale du vieillissement. Il s'adresse directement aux formateurs, ainsi qu'aux institutionnels impliqués dans la retraite et aux professionnels des ressources humaines désireux d'offrir une préparation à la retraite au sein de leur organisation de travail (entreprise, collectivité, association, etc.). Il contribue donc finalement au soutien des personnes proches de la retraite ou des jeunes retraités dans leur construction d'une retraite active et citoyenne. Il les aide à vieillir en bonne santé.
<http://www.inpes.sante.fr>

- > **D'après les données de l'enquête européenne SHARE1**, la retraite peut être la cause de symptômes dépressifs qui apparaissent généralement quelques années après l'événement.
- > **« Nouveau Guide du Bien Vieillir » et « Rester jeune, c'est dans la tête » du Dr Olivier de Ladoucette.**

Le Dr Olivier de Ladoucette est psychiatre et gériatologue attaché à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière et président de la Fondation Ifrad pour la recherche sur la maladie d'Alzheimer. Il est chargé de cours à l'université de Paris V où il enseigne la psychologie du vieillissement.

Le guide permet d'aborder au mieux le vieillissement en mettant l'accent sur la santé bien sûr, mais aussi sur l'équilibre intellectuel, affectif et émotionnel. Il prend en compte la santé du corps aussi bien que les aspects psychologiques.

> **Une nouvelle vie pour les seniors – Psychologie de la Retraite – Philippe Hofman** *Psychologue clinicien, consultant dans une caisse de retraite*

Philippe Hofman passe en revue les aspects psychologiques de la vie des seniors : le cap de la retraite et ses difficultés psychologiques, l'évolution du couple, la position de grand-parent, l'inquiétude face aux symptômes de son propre vieillissement, et aide à travers son ouvrage à négocier le tournant et à aborder cette nouvelle étape de vie dans les meilleures conditions.

> **EGO Retraite – 9 étapes pour s'y préparer et bien la vivre – Christine Vignerresse**

Coach professionnel et formatrice, Christine Vignerresse se consacre à l'accompagnement et au changement des personnes et des organisations. Spécialisée dans les situations de crise, de conflit et de changement, elle intervient aussi bien auprès des particuliers que des entreprises et organise des séminaires de préparation à la retraite.

Christine Vignerresse a une approche très concrète de cette étape de vie. Elle préfère parler de l'entrée en retraite, plutôt que du départ à la retraite, qui constitue un difficile changement impliquant une réorganisation de vie mais aussi une réorganisation mentale. C'est une nouvelle opportunité de vivre, de construire et d'accomplir ses souhaits au cours d'une période qui peut durer un quart de la vie, d'où la nécessité de savoir remplacer le vide identitaire généré par la cessation d'activité et de se forger une nouvelle identité fondée sur l'être et adaptée au nouveau contexte de vie pour permettre de profiter de ce nouvel espace de vie.

3. Définition & cadre théorique

Aujourd'hui, l'allongement de l'espérance de vie et le nombre croissant de centenaires font que la période de vie à la retraite s'allonge considérablement. Il convient donc de bien l'organiser et de prévoir l'avenir.

Le passage à la retraite est un tournant de la vie qui implique une transformation de l'être dans son identité. Un certain nombre d'éléments structurants tels que le cadre de travail, la reconnaissance sociale, le lieu de socialisation sont modifiés. C'est un changement de plus, un bouleversement des habitudes, des repères et des rythmes de vie.

Le passage à la retraite a été identifié par le Comité « Avancée en âge » comme « *un moment clé où les personnes peuvent être davantage réceptives à un discours de promotion du vieillissement actif, et parce qu'il s'agit d'une étape qui permet de déceler très en amont certaines situations de fragilités* ».

Il est important d'accompagner les nouveaux retraités dans cette étape de vie qui peut générer de nombreuses interrogations, de les rassurer, de leur donner les moyens et les clés pour vivre en bonne santé et autonomes le plus longtemps possible, de faire émerger chez eux de nouvelles idées, de nouvelles envies.

Tel est l'objectif des ateliers « Bienvenue à la retraite » proposés par les caisses de retraite.

4. Objectifs et contenu du référentiel

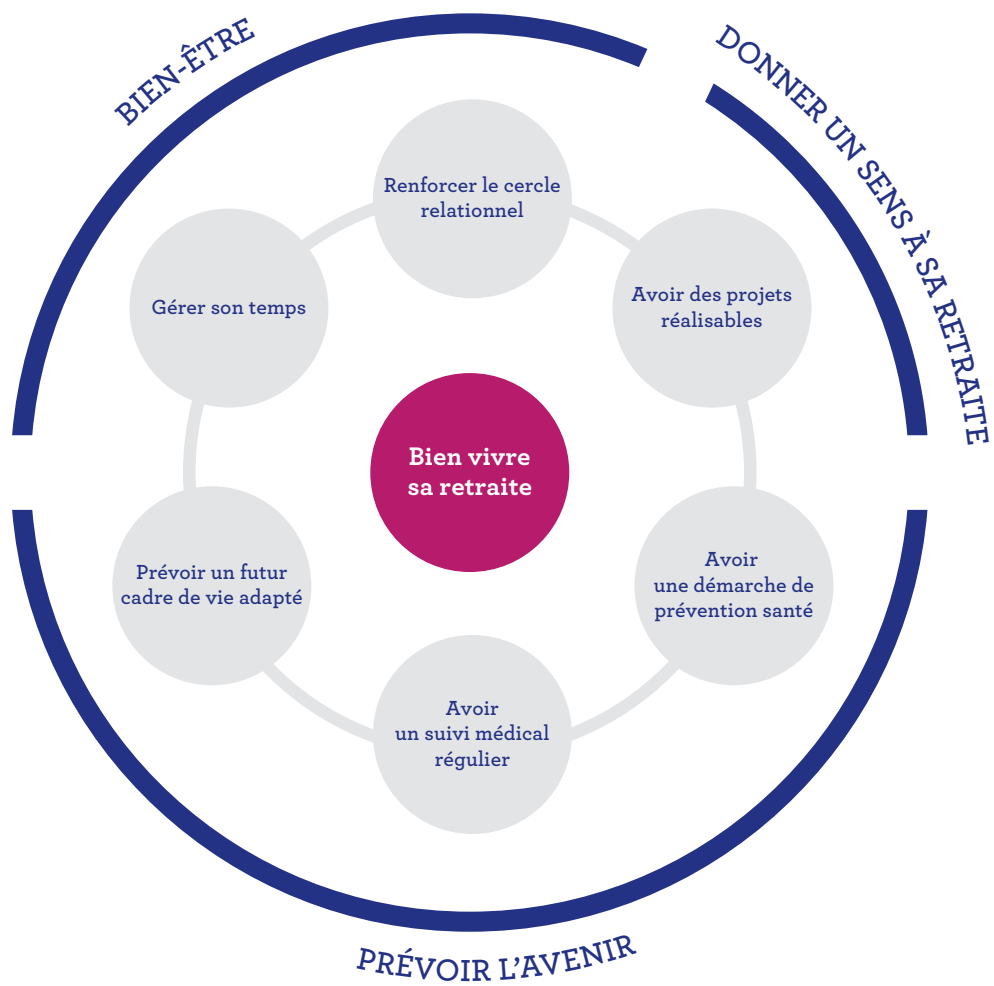
4.1 Objectifs des actions

Objectif stratégique

La finalité de la thématique « Bienvenue à la retraite », par le biais des actions qui y sont développées, vise à accompagner les nouveaux retraités dans leur transition de l'activité professionnelle vers une retraite active et épanouie en s'appuyant sur différentes thématiques : projets de vie, lien social, prévention santé, etc. Ces actions doivent permettre aux nouveaux retraités de mieux appréhender leur vie à la retraite, de préserver leur qualité de vie, leur équilibre moral, et également de maintenir leur lien social.

L'offre de service proposée s'articule autour de :

- > **3 modules socles obligatoires** abordant 3 thématiques :
 - approche psycho-sociale de la retraite ;
 - activités et projets, importance du lien social ;
 - prendre soin de sa santé.
- > **2 modules complémentaires**, dont la mise en œuvre est laissée au choix des caisses :
 - bien vivre chez soi, confort et économie d'énergie ;
 - démarches administratives et juridiques, connaissances des acteurs associatifs.



Objectifs opérationnels

Afin de concourir à la réalisation de l'objectif stratégique, les actions devront alors permettre de répondre aux objectifs suivants :

Objectifs transversaux :

- > sensibiliser à l'importance de suivre un parcours de prévention global ;
- > développer et entretenir le lien social.

Objectifs des 3 modules socles :

- > aborder l'approche psychologique du travail de transition et du remaniement de sa place dans l'environnement social ;
- > se représenter les piliers de la santé et accompagner les participants dans une démarche active de santé ;
- > sensibiliser les retraités sur l'importance du lien social et de leur place dans la société, découvrir le bénévolat et le tissu associatif ;
- > faire émerger de nouveaux projets, de nouvelles envies ;
- > inciter à la planification d'activités et à la gestion du temps pour mieux en profiter et optimiser son temps libre.

Objectifs des 2 modules complémentaires :

- > découvrir des astuces et informations pour un logement pratique et confortable ;
- > connaître ses droits, les démarches à suivre et les lieux ressources (CCAS/CIAS, Clic, centres sociaux, etc.).

4.2 Public cible

Les ateliers « Bienvenue à la retraite » s'adressent aux nouveaux retraités. On entend par nouveaux retraités, les seniors autonomes (GIR 5-6), partis à la retraite depuis **6 mois à 2 ans**.

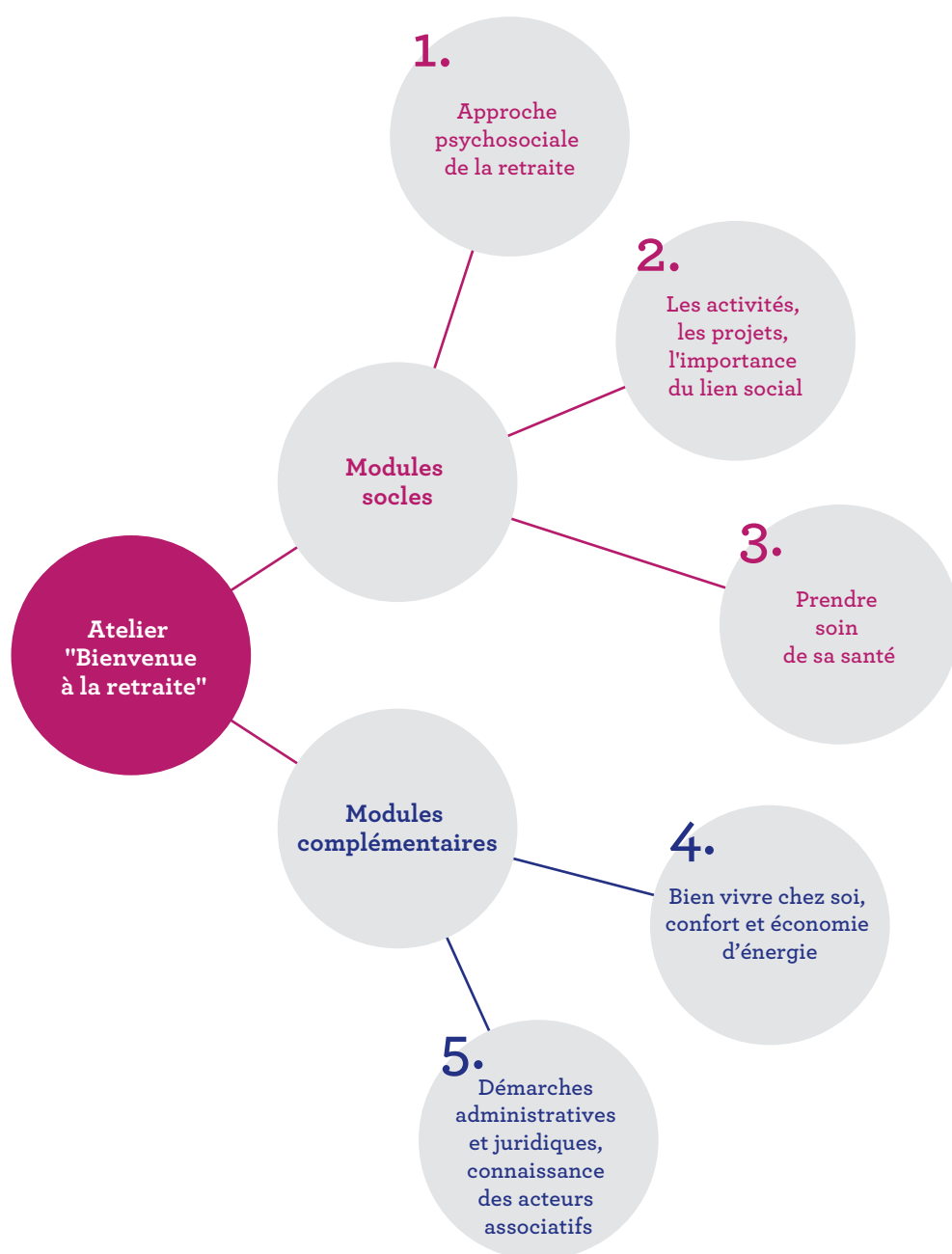
Il est important de veiller à ce que cette période de retraite soit respectée. Les retraités n'ayant pas encore pris leur retraite ou ceux étant à la retraite depuis quelques années n'ont pas forcément les mêmes problématiques et questionnements que ceux pour lesquels s'adresse cet atelier.

Les retraités qui le souhaitent peuvent être accompagnés de leur conjoint ou d'un proche dans la mesure où ce dernier est à la retraite ; son apport d'expérience peut être enrichissant pour le groupe.

4.3 Approche pédagogique

- > Tenir un discours positif.
- > Favoriser une démarche participative basée sur l'échange et une démarche positive favorisant la réflexion et l'expression des retraités sur leur propre situation.
- > Déroulé :
 - création d'un climat favorable aux échanges (présentation de l'animateur et des participants, présentation de l'objectif et du déroulement du module) ;
 - exploration des préoccupations, représentations et des expériences des participants sur la thématique traitée ;
 - réflexion, informations et apports théoriques ;
 - temps d'échanges dans le groupe et avec l'intervenant ;
 - mise en relation des expériences de vie des participants ;
 - apport d'exemples : solutions, astuces, bonnes pratiques ;
 - conclusion : synthèse des échanges, lien vers d'autres modules.
- > Utiliser des outils favorisant l'interactivité :
 - écoute bienveillante de l'animateur et reformulation ;
 - outils et supports favorisant la réflexion et la mémorisation (de photolangages, d'Abaques de Régnier et/ou de toutes techniques d'animation favorables à l'interactivité) ;
 - proposition de quizz ;
 - utilisation d'outils informatiques (tablettes) ;
 - diffusion de vidéos (ex sur www.pourbienvieillir.fr) ;
 - diaporama d'animation des sessions, mentionnant les temps d'utilisation des quizz ;
 - méthode démonstrative : utilisation d'aides techniques ou de gestes et postures (pour le module logement notamment).

4.4 Forme et contenu



A - Modules socles

Module 1. « Approche psychosociale de la retraite »

Objectifs :

- > favoriser le travail de transition ;
- > estimer sa place dans l'environnement social : statut social, identité sociale ;
- > prendre conscience des changements liés au passage à la retraite : baisse des revenus, la vie de couple au quotidien, le rôle dans la famille, perte de contacts ;
- > gérer et organiser son rythme et son mode de vie, pour mieux en profiter ;

Durée :

- > minimum recommandé dans le référentiel : 1 h 30 ;
- > maximum recommandé dans le référentiel : ½ journée.

Module 2. « Les activités et projets, l'importance du lien social »

Objectifs :

- > donner un sens à sa retraite : appréhension de cette nouvelle période de vie ;
- > développer de nouvelles activités : artistiques, culturelles, sportives ou bénévoles, etc. ;
- > le bénévolat, le besoin d'utilité sociale : freins et motivations ;
- > avoir des projets : engagement social, engagement familial, projet collectif, projet personnel (prendre soin de soi, profiter de son temps libre pour ses hobbies, projets de découverte, de rencontres, etc.) ;
- > permettre de renforcer les liens familiaux, sociaux ;
- > permettre d'élargir son cercle relationnel.

Durée :

- > minimum recommandé dans le référentiel : 1 heure ;
- > maximum recommandé dans le référentiel : ½ journée.

Module 3. « Prendre soin de sa santé »

Objectifs :

- > tendre vers une démarche active de prévention des risques et des maladies et prendre soin de sa santé ;
- > permettre aux participants de :
 - s'informer,
 - d'identifier les comportements favorables,
 - d'évaluer leurs besoins, leurs envies, leurs capacités d'actions,

- de bénéficier d'un bilan en prévention santé (selon la faisabilité en région) ; exemple: bilan Atoo prévention - Carsat Rhône Alpes.

Le contenu ne doit pas être centré sur les aides réservées à un public plus âgé, même si celles-ci peuvent être présentées brièvement car elles peuvent intéresser les proches des nouveaux retraités.

Durée :

- > minimum recommandé dans le référentiel : 1 heure ;
- > maximum recommandé dans le référentiel : ½ journée.

B - Modules complémentaires

Module 4. « Bien vivre chez soi, confort et économie d'énergie »

Objectifs :

- > connaître des astuces et conseils pour un logement pratique ;
- > adopter des gestes et postures favorables ;
- > être au courant des derniers conseils en économies d'énergie ;
- > imaginer des exemples de travaux d'amélioration thermique et ergonomique.

Durée :

- > minimum recommandé dans le référentiel : 1 heure ;
- > maximum recommandé dans le référentiel : ½ journée.

Module 5. « Démarches administratives et juridiques, connaissance des acteurs associatifs »

Objectifs : aborder les thèmes suivants :

- > santé, autonomie ;
- > prévoyance ;
- > lien social ;
- > protection du consommateur ;
- > logement ;
- > aides ;
- > ressources.

Remarque : il s'agit d'une liste indicative, les thèmes peuvent varier en fonction des profils et des besoins des participants.

Durée :

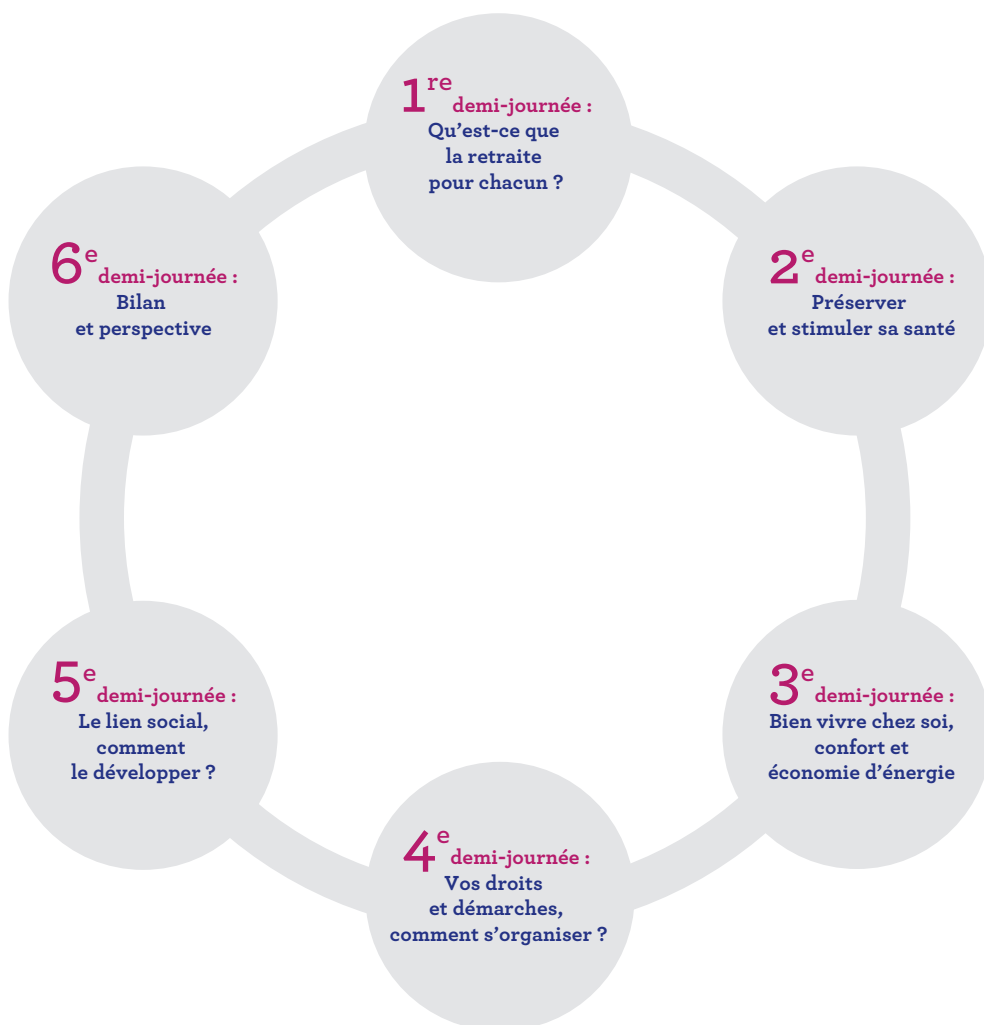
- > minimum recommandé dans le référentiel : 1 heure ;
- > maximum recommandé dans le référentiel : ½ journée

Articulation entre les modules

Scénario 1

Mise en place des 5 modules (3 modules socles et 2 modules complémentaires) avec ajout d'une séance de bilan de l'atelier. Exemple d'un atelier développé par un groupement interrégimes ci-dessous.

Des experts interviennent lors de chaque module.



Scénario 2

Trois modules socles d'une durée d'une demi-journée, soit une session d'une journée et demie.

Inscription du participant pour la session d'une journée et demie :

- > J1 matin : « Approche psychosociale de la retraite » ;
- > J1 après-midi : « Les activités et projets, l'importance du lien social » ;
- > J2 matin : « Prendre soin de sa santé ».

Lors de la session, proposition d'inscription à un ou plusieurs modules complémentaires déjà programmés en amont sur un site géographique.

Pour toutes les sessions « Bienvenue à la retraite », organisées autour de ce site, les inscriptions pourront être enregistrées afin de constituer un groupe de retraités de 15 à 20 participants.

Scénario 3

Trois modules socles d'une durée d'une heure, soit une session d'une demi-journée.

Modules socles le matin, et module complémentaire imposé l'après-midi :

- > J1 matin : 3 modules socles (3 h 00) ;
- > J2 après-midi : « Bien Vivre chez soi, confort et économie d'énergie » (Prestataire Habitat) OU « Démarches administratives et juridiques et connaissances des acteurs associatifs (Association, Assistante Sociale, etc.) ».

4.5 Formation des animateurs

Il convient de s'assurer de la qualification ou de l'aptitude de l'animateur pour intervenir sur le thème de « Bienvenue à la retraite » auprès d'un public de nouveaux retraités.

L'animateur devra notamment :

- > posséder des aptitudes à animer des groupes (faciliter la prise de parole, utiliser des techniques d'animation appropriées, pratiques pédagogiques interactives, mises en situation, garantir le cadre éthique) ;
- > avoir une connaissance de la spécificité du public senior ;
- > être en capacité de recueillir les éléments permettant de réaliser une évaluation de l'action.

A - Minimum requis :

- > compétences en rapport avec la thématique du module animé (diplôme ou expérience professionnelle) ;
- > sur les ateliers « Bienvenue à la retraite », multithématiques, les formations conseillées sont :
 - professionnel de la prévention et la promotion de la santé,
 - professionnel spécialiste : assistante sociale, animateur social et socioculturel, psychologue, ergothérapeute sur le module « Habitat », diététicien, etc.

B - Recommandations :

- > formation spécifique pouvant être dispensée par la caisse en fonction des spécificités locales ;
- > démarche : encourager, promouvoir la formation continue des animateurs pour s'adapter aux évolutions et pour perfectionner leur pratique professionnelle et pédagogique.

4.6 Évaluation

Recommandation au niveau de la méthode : évaluation quantitative et qualitative via un questionnaire, des entretiens individuels ou en focus-group.

Dimension à évaluer dans le questionnaire :

- > nombre d'invités ;
- > nombre d'inscrits ;
- > nombre de participants à la 1^{re} séance ;
- > satisfaction par rapport aux informations et au contenu (activités) ;
- > utilité de la session pour mieux appréhender la retraite dans la vie de tous les jours (ou démarche d'amélioration de l'habitat, engagement dans des actions de bénévolat, etc.) ;
- > perspectives, évolution du mode de vie (poursuite activité physique, inscription cours ou club, etc.).

Exemples de questionnaire de satisfaction :

- > questionnaires de début et de fin de séance d'un groupement interrégimes (Prif) ;
- > questionnaire « ATOO, la dynamique Senior » (région Rhône-Alpes) ;
- > questionnaire proposé dans le Guide « Les sessions de préparation à la retraite : un enjeu citoyen » de l'Inpes.

4.7 Recommandations post-ateliers

Il est conseillé de remettre un guide reprenant les comportements favorables recommandés (activité physique régulière, alimentation équilibrée, consommation d'alcool modérée, bon usage des médicaments, suivi médical régulier, participation sociale, etc.), aux participants, à la fin des ateliers.

À chaque dernière séance, il est conseillé d'évoquer l'offre de prévention et notamment les autres ateliers monothématiques qui pourraient être utiles aux personnes souhaitant un approfondissement de certains thèmes ou pressenties comme en ayant besoin.

Annexe 1 : principaux sigles

- Aggir** : Autonomie gérontologie groupes Iso-Ressources
- Agirc** : Association générale des institutions de retraite des cadres
- Anah** : Agence nationale de l'habitat
- ANCV** : Agence nationale pour les chèques-vacances
- APA** : Allocation personnalisée d'autonomie
- Arrco** : Association pour le régime de retraite complémentaire des salariés
- AT-MP** : Accident du travail – Maladie professionnelle
- Carsat** : Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail
- Camieg** : Caisse d'assurance maladie des industries électriques et gazières
- CCAS** : Centre communal d'action sociale
- Cias** : Centre intercommunal d'action sociale
- Clic** : Centre local d'information et de coordination
- Cnamts** : Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés
- Cnav** : Caisse nationale d'assurance vieillesse
- CNRACL** : Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales
- COG** : Convention d'objectifs et de gestion
- GIR** : Groupe Iso-Ressources
- Ifrad** : Fondation pour la recherche sur Alzheimer
- Inpes** : Institut national pour la prévention et l'éducation à la santé
- Ircantec** : Institution de retraite complémentaire des agents non titulaires de l'État et des collectivités publiques
- MSA** : Mutualité sociale agricole
- Prif** : Prévention retraite Île-de-France
- RSI** : Régime Social des Indépendants
- Share** : Survey of Health, Ageing and Retirement in Europe (enquête sur la santé, le vieillissement et la retraite en Europe)

Annexe 2 : fiche de synthèse

SYNTHÈSE RÉFÉRENTIEL BIENVENUE À LA RETRAITE

Contexte	Le passage à la retraite est un tournant de vie et une étape clé au cours de laquelle les personnes sont réceptives à un discours de promotion du vieillissement actif. Cet atelier vise à accompagner les nouveaux retraités dans cette transition de l'activité professionnelle vers une retraite active et épanouie en s'appuyant sur différentes thématiques : projets de vie, lien social, prévention santé, etc.
Public cible	Seniors autonomes, partis à la retraite depuis 6 mois à 2 ans. Possibilité d'être accompagnés d'un conjoint ou d'un proche, dans la mesure où ce dernier est à la retraite ; son apport d'expérience peut être enrichissant pour le groupe.

MINIMUM ATTENDU D'UN ATELIER « BIENVENUE À LA RETRAITE »

Durée et nombre de séances	De ½ journée à 3 jours : - 3 modules socles obligatoires : (i) Approche psycho sociale de la retraite, (ii) Activités et projets, importance du lien social, (iii) Prendre soin de sa santé ▶ ½ journée à 1.5 jours - 2 modules complémentaires : (i) Bien vivre chez soi, confort et économie d'énergie, (ii) Démarches administratives et juridiques ▶ ½ journée à 1 jour - Séance de bilan optionnelle ▶ ½ journée
Corps de Séance	- Approche psycho sociale de la retraite : approche psychologique du travail de transition et du remaniement de sa place dans l'environnement social. - Activités et projets, importance du lien social : sensibiliser les retraités sur l'importance du lien social et de leur place sociale, découvrir le bénévolat et le tissu associatif ; faire émerger de nouvelles idées, de nouveaux projets ; inciter la planification des activités et la gestion du temps pour mieux en profiter. - Prendre soin de sa santé : se représenter les piliers de la santé et accompagner les participants dans une démarche active de santé. - Bien vivre chez soi, confort et économie d'énergie : découvrir des astuces et informations pour un logement pratique et confortable. - Démarches administratives et juridiques : connaître ses droits, les démarches à suivre et les lieux ressources (CCAS, Clic, centres sociaux, etc.).

ANIMATION DES ATELIERS

Approche pédagogique	- Tenir un discours positif. - Favoriser une démarche participative basée sur l'échange et une démarche positive favorisant la réflexion et l'expression des retraités sur leur propre situation. - Mise en relation des expériences de vie des participants.
Formation	- Aptitudes à animer des groupes (pratiques pédagogiques, mises en situation). - Connaissance de la spécificité du public senior. - Capacité de recueillir les éléments permettant de réaliser une évaluation de l'action. - Compétences en rapport avec le module animé (diplôme ou expérience professionnelle).

ÉVALUATION

Méthode	Questionnaire à T0, T1 et T2
Indicateurs	- De satisfaction : informations et contenu. - Quantitatifs : nombre d'invités, d'inscrits, de participants à la 1 ^{re} séance, de participants en dernière séance. - Qualitatifs : perspectives (poursuite activité physique, inscription cours ou club, définition d'un projet, nouveaux contacts, démarche d'amélioration de l'habitat, engagement dans des actions de bénévolat, etc.).

RECOMMANDATIONS POST-ATELIER

Penser à remettre aux participants un guide de recommandations	1. Aux comportements favorables à adopter ; 2. À l'aménagement du logement ; 3. À la pratique régulière et collective d'une activité physique adaptée, de loisirs, etc.
--	---

Remerciements

Experts et relecteurs : Julie Bodard, Sandie Sempe, Institut National de Prévention et d'Éducation à la Santé - Inpes

« À la fois rupture déstabilisante et temps-socle de renouvellement, l'entrée en retraite est une période charnière dans le parcours de vie des individus. Bien accompagnés, les seniors pourront construire de nouvelles habitudes de vie favorables à la préservation de leur autonomie tout au long de leur retraite. Les actions collectives « Bienvenue à la retraite » des caisses de retraite peuvent proposer cet accompagnement bienveillant, qui par l'information et le partage d'expériences permet à chaque jeune retraité de trouver les comportements adaptés à ses besoins et possibilités, pour une qualité de vie sociale, physique et psychique satisfaisante.

Depuis de nombreuses années, l'Institut National de Prévention et d'Éducation à la Santé a noué un partenariat fort avec les caisses de retraite, afin de promouvoir auprès des seniors les comportements et les environnements favorables à un vieillissement en santé. L'initiative des caisses de retraite d'élaborer le présent référentiel fait ainsi pleinement écho aux travaux conjoints qui ont été menés dans une perspective d'amélioration des pratiques professionnelles en éducation et promotion de la santé.

Le référentiel rassemble des éléments de cadrage stratégiques et des repères pratiques qui fondent le socle de qualité des actions collectives « Bienvenue à la retraite » ainsi mis à disposition des acteurs de prévention.

Ayant été élaboré à partir des expériences de terrain et des réflexions de différentes équipes de l'action sociale, ce référentiel préconise des pratiques réalistes, bien qu'exigeantes. Il ouvre la voie à une définition partagée des objectifs, des contenus et des modalités d'animation, permettant ainsi d'optimiser l'élaboration, le pilotage et l'évaluation des actions. Il contribuera à rendre plus aisé pour les acteurs l'identification des besoins spécifiques des publics de leurs territoires, et renforcera ainsi leur potentiel d'innovation au service des retraités ».



Le label "Pour bien-vieillir" permet d'identifier les actions de prévention proposées par vos caisses de retraite.

● www.pourbienvieillir.fr